

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 05 JUIN 2025**

Le 05 juin 2025 à 16h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 23 mai 2025, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Patrice RONCARI, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Christophe RENDU, Rahma GHIATOU, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Patrick WIDLOECHER, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Véronique DE LA TOUANNE à Sandrine DANDRE, Anthony REYNAUD à Christine QUILLERY, Vincent GAUDIN à Jean-Robert DELLOYE.

Étaient absents excusés : Zaneta WOZNAK, Malika BELARBI, Sabine DIDELOT.

Était absent avec voix consultative : Antoine PELLETIER, DRIHL 92.

Assistaient également : Yann CHEVALIER, Directeur Général ; Choukri TRABELSI, Directeur Général Adjoint ; Lionel PIERE, Directeur Comptable et Financier ; Audrey ADHOUE JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Ester MARGARYAN, Assistante ; Mélandra PARENT, Commissaire Aux Comptes, Cabinet SEMAPHORES.

Objet : Compte Financier - Budget Principal "VALLEE SUD HABITAT"- Exercice 2024.

VALLEE SUD HABITAT
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 JUIN 2025
DELIBERATION

Objet : Compte Financier - Budget Principal "VALLEE SUD HABITAT"- Exercice 2024.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Compte Financier dressé par Monsieur Lionel PIERE, Directeur Financier, certifié par Madame Marielle PERRON-DUPUY, Commissaire Aux Comptes, présentant la comptabilité commerciale de Monsieur Yann CHEVALIER, Directeur Général,

Après s'être fait présenter le budget initial de l'exercice 2024 ainsi que les recettes et dépenses réellement engagées au titre de l'exercice comptable,

Considérant que Monsieur Yann CHEVALIER, Directeur Général ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2024, les finances de l'Office en poursuivant le recouvrement de toutes ses créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées et utiles à son bon fonctionnement,

Entendu l'exposé du Président,

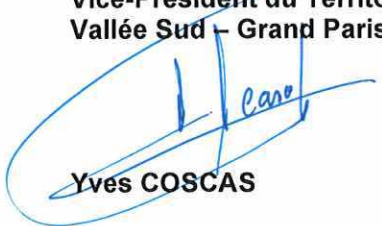
**Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,
dont une abstention (Mauricette MERIGOT-DURBAN) :**

Article 1 – Approuve le total de l'Actif et du Passif du bilan annexé à la présente délibération qui est arrêté définitivement, compte tenu du résultat, à la somme de 414 031 802,69 €.

Article 2 – Approuve le résultat de l'exercice courant déficitaire de 1 319 669,15 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLEE SUD HABITAT".

**Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**


Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 12 juin 2025
Reçue en Préfecture le 11 juin 2025
Certifiée exécutoire le 11 juin 2025
Par application de la loi du 22 juillet 1982


Yann CHEVALIER
Directeur Général